

La Région Alsace connaît une situation géographique particulière de par sa frontière commune avec l'Allemagne et la Suisse. Cette proximité lui a d'ailleurs valu une histoire mouvementée avec une appropriation de son territoire successivement par la France et par l'Allemagne (les Alsaciens ont changé de nationalité à quatre reprises entre 1970 et 1945). L'Alsace a donc connu les péripéties inhérentes aux régions frontalières. C'est donc tout naturellement qu'elle est devenue membre de l'Association des Régions frontalières Européennes (ARFE) dès la création de celle-ci en 1971.

A cette époque, l'Alsace n'était pas la région que l'on connaît aujourd'hui dotée d'une assemblée législative aux compétences larges -en matière d'éducation (lycées, apprentissage, formation professionnelle), de développement économique, de transport ferroviaire des voyageurs ou encore d'aménagement du territoire. Elle n'était qu'un territoire déconcentré de l'Etat. C'est par la suite qu'elle devint progressivement une vraie entité publique dotée de compétences de plus en plus larges avec l'instauration des conseils régionaux en 1972 et l'instauration du suffrage universel direct pour les élections des conseillers régionaux à partir de 1986 (en vertu de la loi du 2 mars 1982).

Depuis qu'elle est membre de l'ARFE, la Région Alsace a vu le nombre de ses partenaires au sein de l'association augmenter. Aujourd'hui, l'ARFE est le seul réseau regroupant toutes les collectivités transfrontalières en Europe et représente une réelle force de lobbying auprès des institutions européennes. Mais elle continue également à mettre en œuvre des projets concrets. L'Alsace pilote notamment le projet « Ulysses » initié par l'ARFE dans le cadre du programme européen ESPON (projet visant notamment à aboutir à une meilleure connaissance des régions frontalières européennes à travers une analyse territoriale multithématique).

C'est dans cette double perspective de lobbying européen et de mise en œuvre de projets concrets que la Région Alsace voit dans l'ARFE un réel atout pour sa visibilité au niveau européen et pour le développement de son territoire.

En effet, la Région Alsace, qui coopère depuis longtemps avec ses régions voisines allemandes et suisses dans le cadre du « Rhin Supérieur » (territoire trinational englobant l'ouest du Bade-Wurtemberg, le sud-ouest de la Rhénanie-Palatinat et les cinq cantons de la Suisse du nord-ouest), s'est attachée à mettre en œuvre des projets transfrontaliers dans des domaines variés (aménagement du territoire, infrastructures routières ou ferroviaires mais également science, culture,...). Depuis la fin des années 1980, le Rhin Supérieur bénéficie de l'outil de cohésion territoriale INTERREG A permettant de soutenir des projets transfrontaliers. Plus de 300 projets ont ainsi pu voir le jour dans le Rhin Supérieur. Pour la période 2007-2015, le territoire du Rhin Supérieur s'est même vu attribuer une enveloppe propre dotée de 7,752 milliards d'euros (depuis 2007, 71 projets ont été mis en œuvre).

La Région Alsace cherche également à augmenter sa visibilité au niveau européen. Dans cette perspective, elle a mis en œuvre avec ses voisins du Rhin Supérieur la « Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur (RMT) ». La RMT vise à mettre en réseau les acteurs des domaines de la politique, de l'économie, des sciences et de la société civile pour aboutir à des synergies dans ces domaines. La RMT a adopté en 2010 une « Stratégie concertée pour la mise en place de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur » qui répond aux objectifs de l'Agenda 21 et de la Stratégie union européenne 2020. Comme indiqué dans cette stratégie : *« En renforçant nos forces (Stärken stärken), il s'agit d'œuvrer en faveur d'une cohésion territoriale au sein du Rhin Supérieur, définie comme développement harmonieux et solidaire des régions européennes. Cet espace souhaite ainsi devenir un laboratoire d'expérimentation pour la politique de l'Union européenne et un interlocuteur important pour la Commission européenne. »*

La Région Alsace est donc heureuse de poursuivre son adhésion à l'ARFE, qui est à la fois un catalyseur des initiatives frontalières et transfrontalières aboutissant à la mise en œuvre de projets frontaliers concrets et un porte-parole au niveau européen de ses régions membres.